

# FESTIVAL INTERCELTIQUE DE LORIENT

## Concours de Pipe Bands – Catégorie B

### CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA FFPB

Samedi 10 Août 2019 à 10h

#### REGLEMENT

Le présent règlement est la simplification du règlement construit par la commission concours de la fédération Française de Pipe Bands afin de faciliter la mise en place et l'accès au plus grand nombre.

Ce concours se fait selon les critères et liste des airs en vigueur en Ecosse.

#### 1 - Ordre de passage :

Chaque groupe participant au concours doit envoyer un représentant au tirage au sort qui déterminera l'ordre de passage. Le lieu et l'heure du tirage au sort sera communiqué ultérieurement.

#### 2 - Nombre minimum d'exécutants :

- 6 cornemuses
- 2 caisses claires
- 1 grosse caisse
- 1 ténor (facultatif)

#### 3 - Mise en place des groupes :

Pendant la formation du cercle, le Pipe major et le Chef batteur doivent se positionner dans le cercle tracé sur le sol de façon à assurer la meilleure prestation du groupe. Ce cercle a pour but de guider le groupe.

Les juges ne doivent pas pénétrer à l'intérieur du cercle extérieur.

Le centre du cercle doit se situer à 14m de la ligne de départ. Le cercle du Pipe band aura un diamètre de 8m et le cercle des juges, un diamètre de 14m.

#### 4 - Durée de la Prestation :

Chaque groupe devra jouer une suite de 4 marches 2/4 à 2 phrases suivant la liste des airs

Prescrits par la RSPBA, (rubrique: prescribed tunes list-2 parted marches).

### **5 - Critères de notation et de classement :**

L'interprétation musicale sera jugée à partir du 1er roulement à 3 temps de la marche jusqu'à l'arrêt complet de tous les instruments.

Le tempo ne sera pas inférieur à 60 pas par minute.

Des feuilles de notation pour les notes et les commentaires seront remises à chaque juge.

Le jugement des groupes se fera sur l'interprétation des airs.

La feuille sera remplie en double et remise au commissaire à la fin de chaque prestation avant que le groupe suivant ne commence.

Les juges devront se trouver dans l'aire de concours. Ils ne devront pas pénétrer à l'intérieur du cercle le plus large, ni communiquer entre eux pendant la durée du concours.

### **6 - Egalités :**

En cas d'égalité, la décision finale sera prise comme suit :

1er critère :

- Ensemble total
- Jeu de cornemuses, interprétation musicale
- Jeu de cornemuses dans son ensemble
- Section batterie, interprétation musicale

### **7 - Entrée sur le terrain du concours :**

Seuls les juges, les responsables prévus pour le concours et les participants, seront autorisés à pénétrer sur le terrain.

### **8 - Tenue vestimentaire :**

Les groupes participants se présenteront dans la tenue traditionnelle Ecosaise uniforme à l'ensemble du Pipe band, à part des détails mineurs compatibles avec le respect dû au public.

Exception faite si les Drummers ont des uniformes différents des pipers.

Toute exception devra être approuvée par le comité Directeur.

Les tenues doivent être propres et correctement portées.

Les organisateurs interdiront l'accès au terrain à tout ensemble musical qui ne respecterait pas les impératifs cités ci-dessus.

### **9 - Répertoire à présenter lors du concours :**

Le programme doit être précisé sur la fiche d'inscription (voir page 3 ci-après)

### **10 - Conditions de Participation :**

L'inscription est gratuite pour les Pipe Bands adhérents de la Fédération.

Un droit d'inscription de 60€ (montant de la cotisation) sera demandé aux Pipe Bands non adhérents

A..... Le.....

Signature du responsable du Pipe Band,